ISSN 2497-3947

n°1/2018

LETTRE INFOS - COOPÉRATIVE FORESTIÈRE UNISYLVA



Bertrand SERVOIS
Président d'UNISYLVA

ÉDITORIAL

Toute l'équipe d'UNISYLVA vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

Le Chêne Jane



À la vente de Cheverny du 23 novembre dernier, à 15h30, nous annoncions le Lot 64 : « un lot exceptionnel composé d'un seul chêne, d'un volume unitaire de 10 m^3, 45% de tranchage et 45% de plot ébénisterie… ». Un silence se fait dans la salle où une centaine de personnes participaient à cette vente dite de prestige. Qualité exceptionnelle, volume très important pour cet arbre remarquable. Les offres sont récoltées par les collaborateurs d'UNISYLVA et le dépouillement commence non sans émotion. À l'annonce de la meilleure offre on entend un « Ah ! » dans la salle, sourires du côté du vendeur comme de l'acheteur…

Ce chêne avait été visité, mesuré, sondé par tous ceux qui étaient intéressés par cette pièce unique. « Pas trop haut les sondages, j'espère ! » nous dit, avant la vente, un des acheteurs potentiels ! En effet, le sondage à la tarière est une pratique courante, mais rassurez-vous, cette opération se fait au pied de l'arbre, pour vérifier qu'il est sain jusqu'au cœur, qu'il n'est pas brun. Cela permet également de sentir sa sciure comme un nez le fait pour des parfums.

Cet arbre avait environ 200 ans, c'est-à-dire qu'il a, dans son jeune âge, connu Napoléon ! Que d'événements a-t-il traversés : du semis, où lui et ses petits frères de glandées étaient serrés, jusqu'à ce qu'il soit seul avec un houppier de plus de 10 m de diamètre : dépressages, visites de gibier, éclaircies, abattages d'arbres concurrents … mais aussi, deux Révolutions, deux Guerres Mondiales, des hivers terribles et des étés torrides… mais jusqu'à présent, les gestionnaires et les propriétaires de la forêt l'ont élevé, préservé et lui ont permis de se constituer une tête équilibrée donnant son maximum.

Nous les connaissons, ceux qui par leur application, leur gestion et leur amour de la forêt lui ont permis de s'épanouir jusqu'à devenir lui aussi, l'Empereur de cette propriété. Ils s'appellent pour les plus récents Richard, Laurent, Laurence, Alexis… ainsi que tous ceux qui les ont aidés. Mais n'oublions pas les propriétaires qui génération après génération ont maintenu le cap de la gestion, de l'aménagement et ont aussi contribué par leur travail, leurs idées novatrices, leur intelligence du moment, à forger, bâtir et élever de tels arbres de qualité. Puisse chacun d'entre vous avoir, lui aussi, son Chêne Jane.

J'ai connu celle dont ce chêne porte le nom : Jane. Elle siégeait au CRPF d'Orléans quand j'y suis arrivé il y a fort longtemps. Elle était respectée car c'était une grande forestière. Elle aimait sa forêt et sa forêt l'aimait. Le chêne Jane lui a dit à sa manière un dernier adieu. Peut-être pas, car il vivra encore de nombreuses années sous une autre forme et dans d'autres lieux▪

Bertrand SERVOIS, Président d'UNISYLVA

FAITS MARQUANTS

- Plan stratégique
- Vie de la coopérative
- Aides documents de gestion durable
- Nouvelle obligation des GF, GFR
- Marché des bois
- Plantation de douglas en Creuse
- Focus sur l'agence d'Aurillac
- AMI dynamic Bois
- Exploitation et environnement
- Ouverture d'un bureau en Touraine
- DEFI Forêt est reconduit

PLAN STRATÉGIQUE 2018-2022

Relations et services au centre de notre stratégie

Alors que notre dernier plan stratégique axé sur le Bois Energie et la croissance de nos activités prend fin avec succès dans ses réalisations, votre conseil d'administration et les collaborateurs d'UNISYLVA ont rédigé un nouveau plan pour 2018-2022.

La relation et les services apportés par UNISYLVA à ses adhérents restent au cœur des réflexions et du plan établi selon **nos valeurs fondamentales de proximité, de qualité, de compétence et de transparence.**

Nous nous attacherons à répondre aux attentes :

→ En matière de gestion en intégrant mieux les aspects financiers budgétaires mais aussi prévisionnels des coupes et travaux de vos plans simples de gestion.

→En vous informant régulièrement sur les nouveautés en matière fiscale, juridique et technique.

→En améliorant le suivi au quotidien de vos chantiers grâce au numérique et au développement de notre portail adhérent.

→ En élargissant la gamme de nos services dans des domaines qui sont au cœur de l'activité de vos propriétés.

→environnementales de la société actuelle et des générations à venir en respectant l'écosystème forestier : son biotope (sol, climat), sa biocénose (animale et végétale) dans lequel vos forêts croissent.

La forêt est transgénérationnelle, aussi nous proposerons aux nouvelles générations, futurs adhérents, des journées d'échanges orientées sur la découverte de la forêt et la gestion forestière.

Vos forêts réclament plus de débouchés et de régénérations. UNISYLVA s'organisera selon un schéma de **croissance de plus de 5% par an**, soit 50 000 m^3 de bois à vendre en plus chaque année et 120 ha à régénérer en plus par plantation ou naturellement.

Notre objectif est de dépasser le million de m^3 vendu en 2022 et 1600 hectares renouvelés par an.

Nos équipes doivent donc croître en nombre, être heureuses de travailler pour vous apporter l'efficacité et la fidélité, être formées au numérique qui sera au cœur de nos évolutions▪

VIE DE LA COOPÉRATIVE

Entretien avec Dominique Couraud - Conseillère de la région Limousin



“ Notre Groupement Forestier familial est situé en Creuse (dpt 23) au cœur du Limousin dans «le triangle d'or forestier».

Ma famille est adhérente à la coopérative depuis 1981. La propriété fait 320 ha et se compose d'essences très diversifiées car nos parents et grands-parents étaient très friands d'expérimentations. Ils ont introduit des essences comme le sapin de Nordmann, le cèdre de l'Atlas, le Cryptoméria du japon...et ont conservé les feuillus (chêne, hêtre, frêne, châtaignier) dans les meilleurs secteurs. Cette diversité d'essences est un vrai plaisir visuel, un atout économique et permet de réduire les risques de propagations sanitaires (chalarose, chancre du châtaignier).

L'amélioration de la qualité de nos peuplements et leur renouvellement sont nos objectifs prioritaires. Nous avons reboisé, suite à la tempête de 1999, près de 40 ha. Pour cet automne/hiver, nous avons 12 ha en cours de plantation. Ces renouvellements réguliers permettent d'assurer la pérennité de notre forêt.

La forêt est pour moi une passion, un virus. J'en aime la gestion, mais aussi la participation active et physique sur le terrain. En effet, j'ai suivi un cycle de FOrmation à la GEstion FORestière (FOGEFOR) en 1987, je suis adhérente du CETEF, administratrice au Syndicat et précédemment au CRPF et c'est tout naturellement que j'ai donc accepté la proposition d'UNISYLVA de faire partie du conseil de région Limousin. **Toutes ces implications s'enchaînent. Plus on acquiert de connaissances et plus on souhaite en acquérir, c'est un engrenage !**

Être membre du conseil de région me permet :

→ **de connaître les activités** d'UNISYLVA ;

→ **d'être au plus près de la vie de la coopérative et de l'information** (pas seulement connaître les chiffres d'affaires des différentes activités de la coopérative -ventes pour compte, exploitation, sylviculture, gestion- mais de prendre part aux grands projets d'UNISYLVA et aux grandes lignes directrices de la Coopérative) ;

→**de mieux connaître son fonctionnement** comment la coopérative travaille, sa dynamique commerciale ;

→**d'échanger des idées.**

Assister aux deux conseils de régions annuels me permet d'établir un lien entre les adhérents et le conseil d'administration et faire ainsi de l'adhérent un élément de participation active à la vie de la coopérative▪”

GESTION
Des aides pour la rédaction de documents de gestion durable dans toutes nos régions !

Les documents de gestion durable (Plan Simple de Gestion et Règlement Type de Gestion) visent à ***décrire*** *votre forêt et* ***planifier*** *les interventions de gestion (coupes et travaux) à réaliser pour une période définie (généralement de 10 à 20 ans). Ils constituent l'acte fondateur de la gestion de votre patrimoine boisé. L'agrément du P.S.G. et d'un R.T.G. apporte une garantie de gestion durable, reconnue par les textes,* ***qui permet d'accéder à certaines exonérations fiscales ou facilités réglementaires.***

Région Centre - Val de Loire



Le **conseil régional Centre-Val de Loire a décidé d'aider les propriétaires** pour la réalisation de **plan simple de gestion volontaire** pour les forêts de **10 à 25 ha** à hauteur de **50 % de la facture acquittée** par le propriétaire.
Les objectifs de cette action sont **d'inciter les propriétaires forestiers à adopter une sylviculture productive et environnementale, de mobiliser les petits propriétaires, de mobiliser du bois et pérenniser la ressource**.

En contrepartie, le propriétaire s'engage à appliquer le programme des coupes et travaux prévus au Plan Simple de Gestion et à adhérer à P.E.F.C. (organisme de certification de la gestion durable de vos bois).

Région Auvergne - Rhône-Alpes

Afin de développer la gestion et l'exploitation durable des forêts, le **conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes a décidé d'aider les propriétaires pour la réalisation de plan simple de gestion volontaire** pour les forêts de **10 à 25 ha** à hauteur de :

- → **60% du montant TTC des factures,** pour la réalisation d'un **Plan Simple de Gestion volontaire individuel**, **plafonné à 1 000 € de subvention ;**
- → **80% du montant H.T des factures**, pour la réalisation d'un **Plan Simple de Gestion volontaire groupée** présenté par une structure de regroupement (personne morale), **plafonné à 10 000 € de subvention.**

En contrepartie, le propriétaire signe un contrat de gestion pour une durée de cinq ans avec UNISYLVA et produit un bilan de gestion qui sera remis au C.R.P.F. au terme de ces cinq années. De plus, il doit adhérer à P.E.F.C. (organisme de certification de la gestion durable de vos bois).

Région Bourgogne - Franche-Comté

Suite à l'action conjuguée des coopératives forestières, le conseil régional de la région Bourgogne - Franche-Comté a confirmé l'attribution d'une subvention aux sylviculteurs faisant réaliser un document de gestion durable pour leur propriété forestière de **moins de 25 hectares**. Ainsi pourront être financés les frais de rédaction et cartographie d'un **Plan Simple de Gestion volontaire ou d'un Règlement Type de Gestion UNISYLVA (R.T.G.**).
L'aide de la Région Bourgogne - Franche-Comté est un forfait de 400 € pour un R.T.G. (soit 50 % d'un coût forfaitaire de 800 € HT) et de **800 € pour un P.S.G. (soit 50 % d'un forfait de 1600 € HT)**. Entre 35 et 40 documents de gestion sont ainsi finançables en 2018. UNISYLVA est porteur du projet et prend en charge les formalités de demandes d'aide (reconnaissance préalable, devis forfaitaire de réalisation ..), l'établissement des documents en concertation étroite avec les propriétaires, les demandes de versement de l'aide.

UNISYLVA est un acteur majeur de l'établissement et de la mise en œuvre de tels documents avec près de **2 000 P.S.G. et 700 R.T.G**. en cours de validité**.**

Contactez sans tarder vos agences habituelles pour bénéficier de ces aides▪

JURIDIQUE
Nouvelle déclaration obligatoire pour les sociétés, les G.F. et G.F.R. avant le 1er avril

Le décret 2017-1094 du 12 juin 2017 détermine la mise en œuvre de ce nouveau dispositif suite à l'article 139 de la loi n°2016-1691, dite « Loi Sapin II ».
Les sociétés, les Groupements Forestiers, les Groupements Fonciers Ruraux… doivent, depuis le 2 août 2017, déclarer les bénéficiaires effectifs auprès du greffe du tribunal de commerce. **Les structures existantes doivent remplir cette obligation avant le 1er avril 2018.**

Le coût du dépôt pour les sociétés, les G.F., les G.F.R. immatriculés avant le 1er août 2017 s'élève à 39,52 HT euros (54,32 € TTC)▪

Remarque : *une fiche juridique détaillant cette obligation vous sera envoyée fin février.*

MARCHÉ DES BOIS

Les cours des résineux se redressent, le chêne poursuit son envolée

BOIS D'ŒUVRE

→**Résineux** : **après deux années difficiles, la reprise attendue est enfin là.** Cette hausse des cours est liée à une augmentation dans la construction tant des autorisations de construction (+ 10% au second semestre 2017) que des hausses de mise en chantier (+ 15% sur un an). Les très faibles taux d'intérêts des emprunts bancaires permettent d'espérer que cette amélioration perdure dans les prochains mois.



Les bois les plus recherchés sont des bois destinés à la charpente industrielle avec des volumes unitaires compris entre 1,2 et 1,6 m^3 avec des branches fines.

→**Feuillus**



▪ Chêne : **la demande en chêne est très soutenue**. Les cours s'envolent et enregistrent après quatre années consécutives de hausse régulière une nouvelle hausse de 15 à 30% selon les qualités.

La vente de Cheverny (dpt 41) qui s'est déroulée le 23 novembre témoigne de cette **très forte demande en bois de qualité merrain** (bois destiné à faire des tonneaux). 25% des lots se sont commercialisés à plus de 300 euros /m^3, 4 lots sont partis à plus de 600 euros/m^3 ! Cette hausse exceptionnelle s'explique par la rareté de la matière première de qualité et une demande soutenue.

Si vous avez des coupes d'amélioration dans les bois moyens (30/40 cm de diamètre) et /ou des coupes de régénération nous vous conseillons de profiter de ces prix exceptionnellement hauts pour les commercialiser aux meilleurs prix.

▪ Peuplier : **la légère augmentation constatée au début 2017 semble se poursuivre pour des bois destinés au déroulage** (cultivars I214, volume unitaire compris entre 1,2 m^3 et 1,3 m^3, élagage à six mètres). La morosité qui a persisté sur ce marché depuis de nombreuses années a mis en difficulté cette filière où les plantations seront nettement insuffisantes pour subvenir aux besoins des années 2025/2030.

BOIS D'INDUSTRIE (pâte à papier- panneaux)

Les offres en trituration feuillue accusent une nouvelle baisse au second semestre entraînant un recul des prix.

La demande en trituration résineuse progresse avec des prix qui restent stationnaires par rapport au premier semestre 2017.

BOIS ÉNERGIE



La production de plaquettes sur notre territoire s'est développée en 2012-2013, notamment avec l'émergence des centrales de cogénération issues du troisième appel d'offre de la Commission de Régulation de l'Énergie. En 2015, force fut de constater que la consommation de nos clients était bien inférieure à celle prévue (environ - 25%), du fait de retards et difficultés de démarrage de certaines installations, de besoins réels inférieurs aux prévisions. Cela a eu pour conséquence la création d'un surplus de stock constaté fin 2015, entraînant un fort ralentissement de la production en 2016 pour écouler ces stocks. À cette même période, l'apparition d'une concurrence des énergies fossiles et d'autres produits du fait de la baisse de leur prix et des hivers doux ont entraîné une réduction de la demande en plaquettes forestières et une baisse des prix.

Quelle est la situation en décembre 2017 ?

Nous avons assaini l'état de nos stocks (sauf à de rares endroits), la demande s'est stabilisée. Nous reprenons une production maîtrisée et régulière. **Mais le potentiel dans les forêts des adhérents reste important.** Souhaitons que de nouvelles installations consommatrices de Bois Énergie voient le jour prochainement.

BOIS BÛCHE

Nous notons un bon démarrage des ventes de billons sur un stock bord de route qui a été purgé des excédents de volumes générés par les mauvaises ventes des deux saisons précédentes (douceur climatique, baisse de prix du fuel). L'inertie de la reprise des exploitations, qui avaient dû être stoppées, risque fort de générer des tensions d'approvisionnement en cours de saison, notamment chez des acheteurs qui restent dans l'attente de livraisons en bois mi-sec.



Les ventes de bois bûches livré en vrac aux distributeurs ont amorcé un bon début dû à la fraîcheur d'entrée d'automne.

Les ventes de bois bûches palettisé destiné à la grande distribution ne sont quant à elles pas liées à la température mais à une obligation d'achalander l'ensemble des magasins. Les volumes réservés pour cette première vague ont donc été livrés. Une reprise des livraisons est attendue courant décembre▪

Calendrier des ventes groupées de 2018

05 Avril - Fénestrelay (18)
14 Juin - Fénestrelay (18)
05 Juillet - Saint Vaury (23)
20 Septembre - Pouilly sur Loire (58)
04 Octobre - Cournon (63)
24 Octobre - Sauvigny les Bois (58)
22 Novembre - Cheverny (41)

SYLVICULTURE

Organisation d'un chantier de reboisement en douglas

Ce chantier de plantation, d'une surface de 12 hectares, se situe à Saint Junien La Brégère dans le département de la Creuse. Il fait suite à une coupe rase de futaies régulières de douglas, de sapins pectinés et de sapins de Vancouver arrivées à maturité.

Rappel : la reconstitution d'un peuplement existant est obligatoire à partir d'un certain seuil de surface, variable selon les départements.

CARACTÉRISER LA STATION EST PRIMORDIAL

Le climat, la nature du sol, la topographie vont influer directement le choix de l'essence ou des essences à introduire. Il est donc indispensable de réaliser cette caractérisation avec le plus grand soin. L'analyse de ces paramètres doit être complétée par une prise en compte de l'environnement socio-économique (débouchés, pathologies, problèmes de gibier…) ainsi que d'éventuelles prescriptions environnementales ou paysagères limitant l'installation de certaines essences jugées inopportunes.

Sur le chantier décrit, il a été retenu de reboiser en douglas (très bonne adaptation au milieu, très bonne croissance, pas ou peu de problèmes sanitaires).

DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES GARANTS DE LA RÉUSSITE DU PEUPLEMENT

C'est du précédant cultural que dépendra la nature et l'importance des travaux à réaliser.

Le douglas est une essence sensible à la concurrence et aux excès d'eau les premières années, elle nécessite une **préparation du terrain soignée**.

Les souches en place ont été arasées à la pelle mécanique munie d'une dent coupante.

Les accrus feuillus présents sur la parcelle ont été arrachés.



Tous les 15 m les rémanents ont été mis en andains à l'aide d'un râteau andaineur. Ils doivent être de faible hauteur, étroits, les plus propres possibles et ne contenir qu'une faible part de terre pour ne pas appauvrir le sol en éléments minéraux.



Un travail du sol par scarification en surface est ensuite effectué. Cette préparation du sol soignée facilite la mise en place des plants, améliore l'installation, la reprise et la croissance des plants.

DES PLANTS DE QUALITÉ

Les douglas utilisés sont des 2 + 1 (plants âgés de 3 ans qui ont été élevés en pleine terre et repiqués après deux saisons de végétation) de 35 cm et plus de hauteur.

Les graines proviennent pour :

- →**1/3 des vergers à graine de La Luzette** (plants plus résistants aux gelées de printemps et plus vigoureux que ceux produits par le verger à graine de Darrington),
- →**2/3 des vergers à graine de Washington** (sélection intensive sur la tardiveté du débourrement, l'absence de fourchaison, sa vigueur et sa rectitude).

Ce mélange est utilisé afin d'améliorer la diversité génétique de la parcelle.

La responsable de nos approvisionnements en plants visite une fois par an les pépinières et choisit les planches présentant les plants de meilleure qualité (hauteur importante/à leur âge, qualité racinaire…).

UNE PLANTATION DE QUALITÉ

Dès réception des plants sur le chantier, le technicien contrôle le nombre, le diamètre au collet, la hauteur, l'état sanitaire…



Les plants sont ensuite plantés à une densité de 1560 plants/ha (soit environ 3,20 m dans l'interligne et 2 m sur la ligne de plantation). Cinq lignes de plants seront mis entre deux andains consécutifs.

L'espace d'environ 3,20 m dans l'interligne permettra de réaliser des entretiens mécanisés au broyeur.

La surface de plantation étant relativement importante, les plants sont apportés régulièrement au fur et à mesure de l'avancée du chantier. Ils sont livrés dans des sacs plastiques fermés (blanc à l'extérieur et noir à l'intérieur) limitant le dessèchement des plants.

Les plants ont été plantés à la pioche forestière avec un coup côté fente et un à deux coups côté pioche.

La durée de l'ensemble du chantier a été de 20 jours .

UN CONTRÔLE ET UN SUIVI DE LA PLANTATION

Un technicien réalisera un contrôle du taux de reprise avant la fin du mois de juin. Si le taux s'avère être inférieur à 80%, des regarnis seront effectués au cours de l'automne/hiver suivant. Cette garantie s'applique en cas de malfaçon sur la mise en place, ou sur la fourniture de plants de mauvaise qualité.

UNISYLVA propose un contrat de suivi de plantation avec une visite deux fois par an assortie d'un compte rendu indiquant les travaux à réaliser (regarnis, dégagement, taille de formation…). Ces suivis permettent d'intervenir au bon moment ce qui garantit une pleine réussite de cet investissement forestier▪

Si vous avez un projet de boisement ou reboisement n'hésitez pas contacter votre technicien.

FOCUS SUR L'AGENCE UNISYLVA SITUÉE À AURILLAC

Échange avec Philippe CITERNE - Responsable de l'agence d'Aurillac (dpt 15)

Située dans le Cantal, au cœur du Massif Central, l'agence d'Aurillac compte 1 500 sylviculteurs adhérents pour une surface de 4 500 hectares.

PROXIMITÉ ET PERSONNEL EXPÉRIMENTÉ

Pour être au plus proche des adhérents, des chantiers et tenir compte de la spécificité du département (massif volcanique infranchissable au centre) **cette agence possède un bureau principal situé à Aurillac et un bureau décentralisé situé à Saint Flour.** L'objectif étant d'être à moins d'une heure de chaque adhérent.

L'équipe se compose de **six techniciens** (trois travaillent sur Saint Flour), **trois administratifs** (une secrétaire d'agence et deux secrétaires effectuant des missions pour l'ensemble d'UNISYLVA) et **un chef d'agence**. Le personnel technique comme celui administratif est en place depuis de nombreuses années. La connaissance du terrain qu'ils ont acquise permet des conseils avisés et un travail de qualité en particulier dans les travaux forestiers (plantation/entretien) et dans l'exploitation et la commercialisation des produits.

STRUCTURES ET ESSENCES DES PROPRIÉTÉS GÉRÉES

La surface des propriétés en gestion est comprise entre 0,5 ha à 450 ha avec une moyenne à 3 ha. Ce morcellement de la propriété constitue un handicap à la mobilisation et à la gestion des parcelles.

La répartition des essences est le parfait reflet de la France :

→ **1/3 de résineux** composés de pin sylvestre sur l'Est du département, de sapin pectiné en altitude et d'épicéas et douglas en basse altitude ;

→**2/3 de feuillus** composés de chêne, de hêtre et en moindre mesure de châtaignier.

Cette diversité d'essences rend les activités des techniciens très attractives.

LOGISTIQUE BIEN MAITRISÉE

Le département a une très faible capacité de transformation. Une partie de la production doit donc être « exportée » afin de trouver les débouchés les plus valorisants. Une bonne logistique utilisant la route et/ou le chemin de fer a donc été mise en place pour pallier cette difficulté.

RENOUVELLEMENT, UN OBJECTIF PRIORITAIRE

Les peuplements résineux sont issus de reboisement avec des aides du Fonds Forestier National. Ces peuplements sont vieillissants et souvent sous exploités.

Un effort important est réalisé par l'agence d'Aurillac pour assurer la pérennité de ces peuplements. Cinquante hectares de reboisement sont effectués chaque année, ce n'est pas moins de 35 000 plants de résineux (90% de douglas et 10% de mélèzes d'Europe, de pins laricio de Corse et de cèdres) et 5000 plants de feuillus (70% de chênes rouges d'Amérique, et 30% d'érables planes et sycomores) qui sont plantés chaque année. Cet effort de renouvellement doit encore s'intensifier pour ne pas créer de trou de production▪

Chiffres clés

→ 1 500 adhérents
→ 4 500 hectares en gestion
→ 15 documents de gestion durable/an
→ 35 000 plants de résineux/an - 5000 plants de feuillus/an
→ 50 hectares de reboisement/an
→ 70 hectares d'entretiens de jeunes peuplement/an
→ 85 000 unités exploitées et vendues en contrat d'approvisionnement



Une équipe à votre service



AGENCE UNISYLVA D'AURILLAC
39 avenue Georges Pompidou - 15 000 Aurillac
Email : cantal@unisylva.com

▪ PERSONNELS ADMINISTRATIFS

→ **Secrétaire agence : Nadine FOURNIER - Tél : 04 71 64 16 57 - Email : nadine.fournier@unisylva.com**
→ **Secrétaire sylviculture et bois énergie : Marie CHIVA - Tél : 04 71 64 47 88 - Email : marie.chiva@unisylva.com**

▪ RESPONSABLE AGENCE

→ **Philippe CITERNE- sylviculture / gestion - Tél : 06 80 58 84 23 - Email : philippe.citerne@unisylva.com**

▪ PERSONNELS TECHNIQUES ACTUELLEMENT SUR DEUX PÔLES

Aurillac :

→**Philippe Citerne** - Sylviculture / Gestion **- Tél : 06 80 58 84 23 - Email : philippe.citerne@unisylva.com**
→**Jérôme Castanier** - Exploitation - Secteur Ouest Cantal - **Tél : 06 80 17 99 69 - Email : jérome.castagnier@unisylva.com**
→**Maxime Goralski** - Exploitation - secteur Nord du Lot **- Tél : 06 88 58 65 10 - Email : maxime.goralski@unisylva.com**
→**Jonathan Debruyne** - Bois énergie et Sylvo-watts **- Tél : 07 50 64 69 50 - Email : jonathan.debruyne@unisylva.com**

Saint Flour :

→**David Salsac** - Secteur Est Cantal - Exploitation **-Tél : 06 85 32 37 84 - Email : david.salsac@unisylva.com**
→**Édouard Bonnafoux** - Exploitation (Bordure Haute Loire) - **Tél : 06 72 09 98 72 - Email : edouard.bonnafoux@unisylva.com**
→**Benoît Duclaux** - Exploitation (Nord Lozère) **- Tél : 06 71 27 81 24 - Email : benoit.duclaux@unisylva.com**

AMI DYNAMIC BOIS

Profitez de ces aides financières !

Dans un cadre général de changement climatique et de transition énergétique, l'ADEME a mis en place des appels à manifestation d'intérêt nommés « DYNAMIC Bois » au niveau national pour financer une campagne de dynamisation et d'augmentation de la production de bois en amont de la filière.

Tout l'enjeu est de mobiliser du bois additionnel à destination des chaufferies biomasses et d'améliorer les peuplements de faible valeur économique afin de produire du bois de qualité à plus long terme. Pour atteindre les objectifs, des aides sont à disposition des propriétaires forestiers privés. Il s'agit des dossiers DYNAMELIO. Ils permettent, à condition de respecter certains critères d'éligibilité définis par région, **d'accéder à une aide s'élevant jusqu'à 40 % des travaux qui peuvent être de la plantation, des éclaircies ou de la régénération naturelle.**



Si vous êtes intéressé, prenez contact avec votre interlocuteur UNISYLVA pour une visite de vos peuplements. S'ils répondent aux critères d'éligibilité, un dossier de demande d'aide sera constitué. Plusieurs dossiers ont déjà été déposés en Auvergne et en région Centre - Val de Loire pour une surface totale de 40 ha.

CRITÈRES D'ÉGIBILITÉ

- → ***Être propriétaire de parcelles constituées d'accrus ou de taillis.***
- → ***Avoir une superficie à travailler de plus d'un hectare d'un seul tenant.***
- → ***Que les parcelles soient situées dans les départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire, de l'Yonne et de la Nièvre ou dans les régions Centre Val de Loire et Limousin***▪

EXPLOITATION ET ENVIRONNEMENT

Des exploitations respectueuses des nidifications de balbuzards pêcheurs

Le balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) est une espèce de rapace qui a longtemps été persécutée par l'homme (gibier nuisible en 1883) pour disparaître au cours du XIX^{ème} siècle. Il faudra attendre les années 1980 pour le voir réapparaître en Corse (25 couples) et dans la région Centre - Val de Loire (une vingtaine de couples). Mais ces années de persécutions ont sélectionné des individus très craintifs et très sensibles aux dérangements humains (exploitation forestière, photographie, tourisme, navigation).

Une propriété adhérente à UNISYLVA sur la commune de Souesmes (dpt 41) a la chance d'avoir une nidification de cet oiseau sur un pylône électrique (les nids sont édifiés dans des sites calmes, élevés offrant un large champ visuel).

UNISYLVA soucieuse du respect de l'environnement et de la préservation de cette espèce classée vulnérable (espèce protégée loi du 10 juillet 1976) a suspendu toutes les exploitations forestières dans un rayon de 400 m autour du pylône électrique et ce durant la période de nidification (début mars au début du mois de septembre).

Les couples étant fidèles à leur site de reproduction, ils utiliseront le même nid et le rechargeront en branches chaque année. Nous espérons que le couple et la jeune femelle ci-dessous partis fin août vers le Portugal ou l'Afrique reviendra l'année prochaine !



Bagage d'une jeune femelle de 4 mois

OUVERTURE D'UN NOUVEAU BUREAU

UNISYLVA implante un nouveau bureau en Touraine

Pour être aux plus proches de ses adhérents, **UNISYLVA a inauguré un nouveau bureau en Touraine**. Il permet de :

- → **renforcer son implantation** dans la région Centre Val-de-Loire en plus de ses agences situées à Bourges (18), à La Châtre (36) et à Blois (41) ;
- →**répondre aux attentes de nos adhérents de ce secteur géographique** en incluant des prestations spécifiques à la région telles que les réalisations d'aménagements cynégétiques.

C'est un personnel connaissant bien ce secteur géographique et travaillant depuis de nombreuses années à UNISYLVA qui sera chargé du développement sur la Touraine▪

N'hésitez pas à prendre contact avec nos techniciens et ingénieurs nouvellement installés !

Agence CENTRE OUEST - Touraine
28 Rue de la tuilerie - 37 550 SAINT AVERTIN
Tél. : 02 47 88 08 12
Email : centre-ouest@unisylva.com



Alexis MENARD
Responsable agence
Tél : 06 10 90 32 38



Laurence DEGOUL
Ingénieure Forestier
Approvisionnement et développement gestion
Tél : 06 82 79 43 90



Gaël REVEILLÉ
Ingénieur forestier
sylviculture et gestion
Tél : 06 08 93 23 95



Christelle GENTILS
Secrétaire d'agence
Tél : 02 47 88 08 12
Permanence le mardi



Julien RENVOIZÉ
Technicien Forestier
Exploitation
Tél : 06 89 98 57 72



Étienne RUAULT
Technicien Forestier
Exploitation
Tél : 06 32 49 11 05



Florent PERRONNET
Aide Technique
Tél : 06 78 38 56 11

DEFI Forêt

Excellente nouvelle le DEFI Forêt est reconduit et amélioré !

Le crédit ou la réduction d'impôt accordé aux propriétaires réalisant des investissements forestiers **est reconduit jusqu'en 2020.** Le dispositif a été amélioré par l'adoption d'un amendement qui permet aux propriétaires forestiers de moins de 4 ha qui se regroupent dans une organisation de producteurs (ce dont vous bénéficiez en étant adhérent d'UNISYLVA), de pouvoir bénéficier du DEFI travaux. Ce dispositif vous sera développé dans une fiche fiscale qui vous sera envoyée fin avril 2018▪



UNISYLVA

Siège social : UNISYLVA
31, avenue Baudin
CS30260 - 87 007 LIMOGES Cedex 1
Tél : 05 55 77 00 81
Email : contact.limoges@unisylva.com

Retrouvez nous sur notre site Web !
www.unisylva.com

PUBLICATION

Directrice de la publication :
Sophie Farinotti
6, rue du Champ Galant
36 400 La Châtre
Tél : 02 54 48 22 56